



Etablissement Catholique
d'Enseignement
Maternelle – Ecole – Collège
Lycée Polyvalent

COLLEGE LA SALLE
Adresse postale : BP 50165 – 84008 AVIGNON CEDEX 1
Tél. : 04.90.14.56.56 - Fax : 04.90.14.56.66

La Salle Avignon site Centre-Ville :
9 Rue N.D. des Sept Douleurs - AVIGNON

La Salle Avignon site Montalembert :
27 Boulevard Montesquieu – AVIGNON

Circulaire de rentrée des classes 2023

A LIRE TRES ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER

Chers Collégiens, Chers Parents,

Il faut déjà penser à la prochaine rentrée scolaire.

L'objet de ce courrier est de vous apporter toutes les informations utiles.

Toute l'équipe éducative de l'ensemble scolaire La Salle-Avignon se joint à nous pour vous souhaiter un bel été.

Le Chef d'Etablissement,
J. PICARD

Directeur adjoint du collège site Montalembert,
D. COTTA



Site Centre-ville : 9 Rue N.D. des 7 Douleurs - Site Montalembert : 27 Bd Montesquieu - Site St Géniest : 1 Chemin de St Géniest
Adresse postale : BP 50165 - 84008 AVIGNON CEDEX 1 - Tél. : 04.90.14.56.56 - E-mail : direction@lasalle84.org

Site web: www.lasalle84.net

INFORMATIONS GENERALES

◇ Structures de l'établissement

- Chef d'Etablissement coordonnateur **M. PICARD** picard@lasalle84.org
- Directeur adjoint au chef d'Ets du collège site Montalembert **M. COTTA** cotta@lasalle84.org
- Secrétaire de Direction **Mme BERTRAND** bertrand@lasalle84.org
- Secrétaire Collège site Montalembert **Mme GROH** secretariat.montalembert@lasalle84.org
- Equipe pastorale **Mme DA SILVA** dasilva@lasalle84.org
- Responsable vie scolaire site Montalembert **Mme GROGNET** i.grognet@lasalle84.org
- Coordinateur HPI (Haut Potentiel Intellectuel) **Mme LACROUX** cpe.montalembert@lasalle84.org
- Coordinatrice des échanges **M. KUNST-MEDICA** kunstmedica@lasalle84.org
- Responsable de la communication **Mme CHAROLS** charols@lasalle84.org
- C.D.I. site Montalembert **M. LESPAGNOL** lespagnol@lasalle84.org
- Coordinateurs dispositif « oxygène » **Mme CLAVEL** clavel@lasalle84.org
- Référente culture site Montalembert **M. CLIMENT** climent@lasalle84.org
- Référent E3D site Montalembert **Mme LOZANO** lozane@lasalle84.org
- Responsable du pôle financier, économiste **M. PIZZACALLA** f.pizzacalla@lasalle84.org
- Comptable **M. MOLINER** moliner@lasalle84.org
- Responsable du pôle social, attachée de gestion **Mmes GRANGIER** grangier@lasalle84.org
- Standard et Accueil **Mme CANTAGREL** cantagrel@lasalle84.org
- Infirmerie **Mmes GONZALEZ et MALAVAL** accueil@lasalle84.org
- Gérant restauration **Mme COLLIGNON** collignonn@lasalle84.org
- Chef cuisinier site Montalembert **M. PEREIRA**
- Service technique et sécurité **M. MOTILLA**
- M. DUVAL et M. GARCIA**

N.B : le STANDARD fonctionne tous les jours de 07h30 à 18h30 sauf le mercredi jusqu'à 18h00. L'établissement est fermé les samedis et dimanches.

◇ La tutelle Lasallienne

Sous tutelle Lasallienne, notre établissement est au service de l'Enseignement Catholique d'Avignon. A la suite des Frères des Ecoles Chrétiennes, notre tradition éducative s'appuie sur l'esprit et l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Nous sommes un lieu de travail, d'éducation et d'affirmation de la Foi Chrétienne

◇ Des Instances Indispensables à la vie de notre établissement

1 - L'A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) - Présidente : **Mme AMBROSINO.**

- ❖ est représentée au conseil d'administration de l'O.G.E.C,
- ❖ participe aux conseils de classes,
- ❖ s'investit dans l'aspect "festif" (loto, kermesse...), éducatif, pastoral et dans ses diverses commissions de travail
- ❖ peut également avoir un rôle d'animation et de réflexion au niveau de tous les parents,
- ❖ organise une rencontre annuelle pour son Assemblée Générale (le 19/09/2023 à 19h00)

2 - L'O.G.E.C. : (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) – Président : **M. CRET.**

L'OGEC gère l'établissement en lien avec le Chef d'Etablissement et son équipe. Chaque année en décembre, se tient l'assemblée générale.

◇ Bulletins et documents officiels

**Les bulletins scolaires des 3 trimestres seront dématérialisés en numérique.
Il n'y aura pas d'envoi papier, ils seront consultables sur Pronote.**

Fin du 1^{er} trimestre le 2 décembre 2023

Fin du 2^{ème} trimestre le 6 mars 2024

Fin du 3^{ème} trimestre en fonction des contraintes ministérielles

◇ Professeur principal

Il est le principal interlocuteur pour les parents en ce qui concerne les problèmes scolaires (leçons, méthodes, organisation, résultats...).

Tout rendez-vous avec le professeur principal ou un professeur, doit être demandé **par écrit**, dans des délais raisonnables, sur le **carnet de correspondance** ou **via la messagerie Pronote**.

◇ Responsable de vie scolaire

Les familles devront s'adresser directement à **Valérie LACROUX** pour tout ce qui concerne la vie scolaire et les absences.

Pour signaler un retard, une absence, une demande de sortie anticipée, nous vous demandons de privilégier le mail : cpe.montalembert@lasalle84.org.

◇ Des activités, des animations

- entre 12h05 et 13h40 rencontres interclasses, activités diverses, documentation, bibliothèque...
- après 16h20 la semaine ou le mercredi après-midi, Association Sportive dont tous les élèves qui le souhaitent peuvent bénéficier.

◇ **L'assurance Scolaire** : l'établissement ayant souscrit un contrat de groupe, tous les élèves sont pris en charge pour la durée de l'année scolaire y compris les vacances. Cette assurance n'intervient qu'après la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire des familles. A l'occasion de chaque **déclaration d'accident à l'infirmerie**, une feuille donnant toutes les précisions sera distribuée.

◇ **La demi-pension** : la facturation de la demi-pension est établie sur 4 repas par semaine

◇ **Les bourses du collège** : les dossiers de bourses doivent être constitués chaque année. L'imprimé sera remis aux élèves courant septembre. L'attribution est **soumise à un barème**. Les élèves **de 3^{ème}** qui poursuivront leur scolarité en lycée devront constituer le dossier de bourses pour l'année suivante en janvier 2024. Les barèmes seront distribués en janvier 2024 aux enfants.

◇ **Transports Scolaires** : certains abonnements de transports scolaires (bus ou train) et ce, quel que soit le régime de l'enfant, ouvrent droit à une subvention versée par le Conseil Général. Les imprimés peuvent être retirés auprès du Secrétariat Vie Scolaire (sauf pour les élèves domiciliés dans les Bouches du Rhône qui doivent eux-mêmes s'adresser à leur Mairie ou Conseil Départemental). Pour les lignes ORIZO (bus de ville), les imprimés doivent être retirés directement au bureau ORIZO.

◇ **Aides financières** : les familles bénéficiaires du R.S.A. doivent se signaler au Secrétariat du collège car certaines subventions départementales leur sont destinées.

Pour toutes difficultés financières ou demandes d'aides spécifiques, veuillez vous adresser par mail à M. MOLINER, Responsable du pôle financier.

RENTREE DES CLASSES

Pour les élèves de 6^{ème}

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Le jour de la rentrée, les élèves viennent uniquement avec cartable, cahier de brouillon, trousse et 1 porte-vues (de 40 vues).

Pour les 6^{èmes}

- Accueil des élèves de 6^{ème} à 9h30 dans la cour.
- Réunion pour les parents de 6^{ème} de 10h00 à 11h00
- Horaires de la journée : 9h30-12h05 / 13h40-16h20

La restauration scolaire fonctionnera dès le 1^{er} jour.

Les classes de 6^{ème} ont été construites en tenant compte en priorité d'exigences pédagogiques puis des trois choix de thème.

MARDI 5 SEPTEMBRE 2023

Pour les 6^{èmes}

- Accueil des élèves de 6^{ème} 8h00-12h05 (ateliers)
13h40-15h30

RENTREE DES CLASSES

Pour les élèves de 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}

MARDI 5 SEPTEMBRE 2023

Pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

- Accueil des élèves entre 13h55 et 14h05.
- De 14h05 à 16h20 prise en charge par les professeurs principaux.

En ce qui concerne la constitution (*sous notre seule autorité*) des classes de 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème}, nous avons reçu de nombreuses demandes de regroupement d'élèves dans une même classe. Vu la complexité des emplois du temps et des priorités pédagogiques nous n'avons pas pu répondre favorablement à toutes ces demandes.

Seuls les changements selon les options (LCA) ou les LV2 seront pris en compte le jour de la rentrée.

Pour les fournitures scolaires, consultez le site de l'établissement www.lasalle84.net espace parents collège

Horaires habituels du Collège

8h00-12h05 pour la matinée

13h40 -17h15 pour l'après-midi

Attention les élèves devront être présents cinq minutes avant le début des cours.

Une étude/garderie du soir est proposée pour tous les collégiens.

L'inscription est obligatoire. Le document concerné sera donné le jour de la rentrée et à restituer à Mme Lacroux :

- le mardi 5 septembre pour les classes de 6^{ème}
- le mercredi 6 septembre pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}
- le jeudi 7 septembre pour les classes de 5^{ème}

L'étude fonctionne du lundi au vendredi de 17h25 à 18h15.

DEBUT DE L'ETUDE : LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES - ANNEE 2023-2024 :

- Congés de Toussaint :	du vendredi 20/10/23 après la classe	au lundi 06/11/23 au matin
- Congés de Noël :	du vendredi 22/12/23 après la classe	au lundi 08/01/24 au matin
- Congés d'hiver :	du vendredi 23/02/24 après la classe	au lundi 11/03/24 au matin
- Congés de printemps :	du vendredi 19/04/24 après la classe	au lundi 06/05/24 au matin
- Pont de l'ascension :	du mardi 07/05/24 après la classe	au lundi 13/05/24 au matin
- Congés d'été :	En fonction des contraintes ministérielles.	

JOURNEES SUPPLEMENTAIRES MOBILES

Journée pédagogique vendredi 6 octobre : PAS DE COURS NI DE GARDERIE

Pâques lundi 1er avril 2024

Pentecôte lundi 20 mai 2024

ACOMPTE et PRELEVEMENTS

➤ **N'oubliez pas de régler votre acompte au mois de septembre** ⬅

Paiement mensuel (de septembre à juin) : l'acompte est à verser courant septembre 2023. Il doit correspondre à un mois si vous avez opté pour le paiement mensuel.

	PAIEMENT MENSUEL
Scolarité	116,00 €
Scolarité + ½ pension 4 jours	204,00 €

La facture annuelle sera éditée durant le mois de septembre 2023.

L'échéancier en bas de facture tiendra compte des paiements déjà effectués avant l'édition de la facture (acompte versé en septembre 2023 et arrhes versées lors de l'inscription ou la réinscription).

Prélèvement automatique mensuel d'octobre à juin) : ne faites pas de chèque : le 1^{er} prélèvement sera effectué le 05 octobre 23.

MANUELS ET MATERIEL SCOLAIRES

Les manuels scolaires nécessaires, **le cahier de textes et de correspondance propre au collège, les cahiers de TD ainsi que le T-shirt pour l'EPS** sont fournis par l'établissement à tous les élèves du Collège le jour de la rentrée.